



**PRÉFET  
DE LA MANCHE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**DOSSIER**  
**À PRESSE**

# Bilan de la sécurité 2023

Vendredi 16 février 2024



Contact [presse](#)

Anaïck DELLA-MONICA

Tél : 02 33 75 46 47

Port : 06 89 10 15 54

[anaick.della-monica@manche.gouv.fr](mailto:anaick.della-monica@manche.gouv.fr)

## Les services départementaux

### Police



449 policiers (17 RT et 88 PAF)

28 réservistes

4 commissariats

171 926 heures de voie publique

7 208 appels

24 348 interventions

1 chien stup «Roxy»

2 dronistes

### Gendarmerie



635 militaires

350 réservistes

4 compagnies (40 brigades)

406826 heures de voie publique

98 500 appels

19 307 interventions

1 EDSR

Pilote rapide d'invention (Alpine)  
Lutte antidrone  
Peloton spécialisé de protection de la gendarmerie(nucléaire)

### SDIS



317 sapeurs-pompiers professionnels

2 075 sapeurs-pompiers volontaires

70 Personnels administratifs, techniques et scientifiques

49 centres de secours

203 903 appels

42 293 interventions

1 équipe médicale

Radioprotection  
Feux de forêt

## Lutte contre les stupéfiants

**+35,50 %**

entre 2022 et 2023

**1 279 faits  
en 2023**

L'intensification de la lutte contre les stupéfiants se poursuit, avec :

- des saisies régulières de produits stupéfiants, par exemple en zone police grâce au chien de détection stupéfiants affecté au commissariat de Cherbourg ;
- des opérations de contrôle, menées par les différents services et particulièrement renforcées au niveau du fret express et postal.

### Faits marquants :

- Les services de police ont élucidé une affaire de trafic de stupéfiants à Granville et ont ainsi mis fin à un trafic en cours depuis 2021. L'auteur a été condamné à 3 ans d'emprisonnement, dont 2 avec sursis, et placé sous mandat de dépôt. Il est actuellement incarcéré.
- Le 12 octobre 2023, la brigade de surveillance extérieure (BSE) du service des douanes de Granville a réalisé une constatation notable en matière de stupéfiants en gare de Lison, avec la découverte de 2 396 grammes d'herbe de cannabis sur un voyageur qui a été placé en retenue douanière. Le cadre d'action est à souligner, puisqu'il s'agissait d'une opération interrégionale des douanes de Normandie consistant en un bouclage ferroviaire de l'ensemble des gares entre Paris et Cherbourg, avec un travail en embarqué par la direction nationale du renseignement et des enquêtes douanières (DNRED).



## Atteintes aux biens

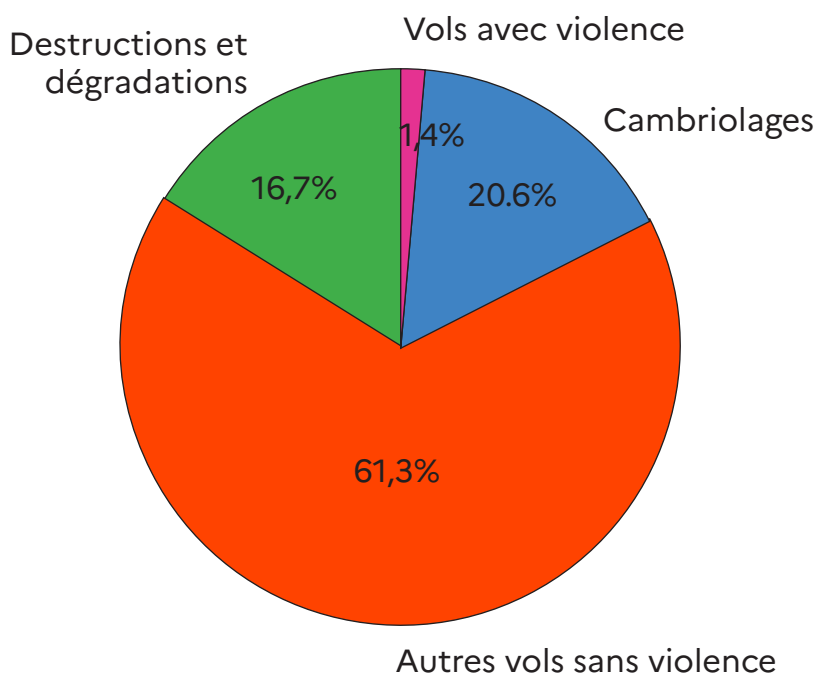
**7 514 faits constatés**

**+5,90 %**

entre 2022 et 2023

Manche : 15,16 faits/1000 hab

France : 28,69 faits/ 1000hab



### Fait marquant :

Dans le contexte des violences urbaines de 2023, le quartier du Val Saint-Jean de Saint-Lô a été le théâtre d'actes de vandalisme : exactions, tirs de mortiers d'artifices, feux de poubelles et de véhicules. L'exploitation et la surveillance des réseaux sociaux, ainsi que la connaissance du terrain des enquêteurs, les renseignements de terrain obtenus par les enquêteurs de la sûreté départementale et les informations du renseignement départemental, permettaient d'identifier huit individus, connus des services de police et présents sur l'ensemble de ces faits.

### Prévention :

- Dans le cadre du FIPD, 72 800 € ont été accordés à 6 communes du département pour l'installation ou le renforcement de leur système de vidéosurveillance.
- 4 contrats de sécurité «petites villes de demain» ont été mis en place entre les mairies, la gendarmerie, le parquet et la préfecture permettant de renforcer les liens entre services et d'accompagner les communes dans leurs démarches de prévention.

## Atteintes aux biens

Avec 108 faits constatés en 2023, sur un volume total de 7 514 atteintes aux biens, les vols violents représentent 1,40 % des atteintes aux biens dans le département.

**Taux d'élucidation : 24,10 %**

Dans la catégorie des vols sans violence, les vols d'automobiles sont majoritairement le fait d'auteurs locaux identifiés et interpellés. Ces auteurs sont principalement des jeunes âgés de 16 à 25 ans, qui dérobent un véhicule pour s'adonner à des activités nocturnes.

**Taux d'élucidation : 18,90 %**

### Faits marquants :

- La police a interpellé l'auteur présumé d'une série de 25 cambriolages visant des commerçants et entrepreneurs installés à Coutances.
- La gendarmerie a par ailleurs identifié un groupe de ressortissants d'Europe de l'Est responsables de nombreux cambriolages dans des résidences principales.
- Les équipes ont également pu identifier un groupe des pays de l'est qui sévissait sur les sociétés de véhicules professionnels où ils dérobaient des pots catalytiques : une centaine de véhicules avait été dégradée.



## Atteintes aux personnes

**+6,10%**

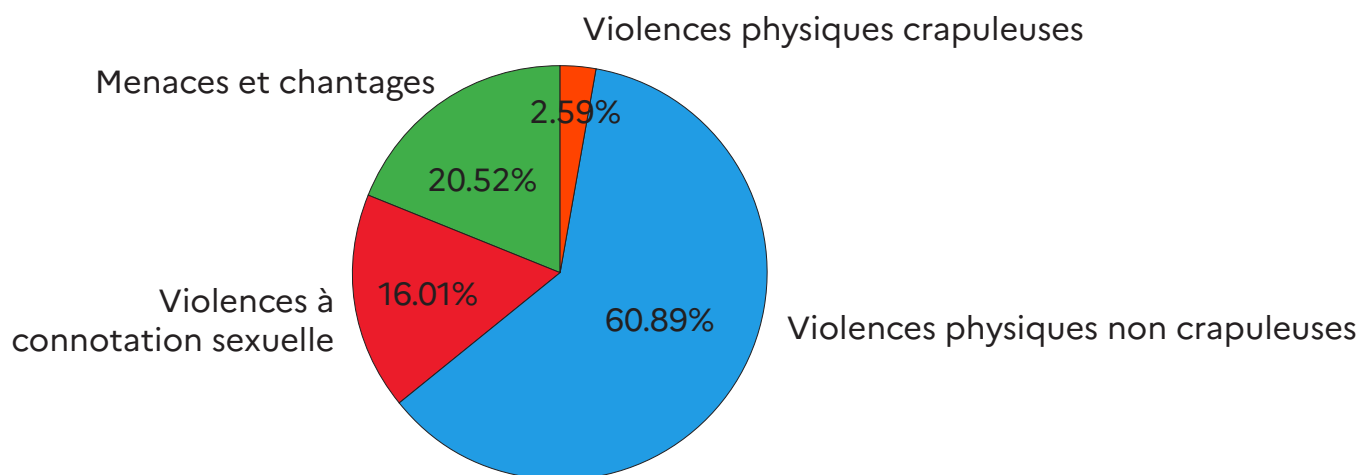
entre 2022 et 2023

|                                     | 2022        | 2023        | Evolution entre 2022 et 2023 | Evolution nationale 2022-2023 |
|-------------------------------------|-------------|-------------|------------------------------|-------------------------------|
| Violences physiques crapuleuses     | 113 faits   | 109 faits   | -3,50 %                      | -7,30 %                       |
| Violences physiques non crapuleuses | 2 440 faits | 2 567 faits | +5,20 %                      | +8,60%                        |
| Violences à connotation sexuelle    | 673 faits   | 675 faits   | +0,30%                       | +7,50%                        |

Les violences physiques crapuleuses, qui ont pour but l'obtention d'un bien, représentent **2,60% des atteintes aux personnes**. Les violences commises dans le département, dans leur quasi totalité, ne sont pas des violences d'appropriation motivées par la volonté de voler le bien d'autrui (ex: racket, vol à l'arraché...).

Il s'agit souvent de violences commises sur fond d'alcool.

Taux d'élucidation : 25,70 %



## Violences intrafamiliales

# +8,60%

entre 2022 et 2023

|                                     | 2022           | 2023           | Evolution<br>entre 2022<br>et 2023 | Evolution<br>nationale<br>2022-2023 |
|-------------------------------------|----------------|----------------|------------------------------------|-------------------------------------|
| Violences<br>intrafamiliales        | 1 901<br>faits | 2 065<br>faits | <b>+8,60 %</b>                     | <b>+10,70 %</b>                     |
| <b>Dont</b> violences<br>conjugales | 1 238<br>faits | 1 349<br>faits | <b>+9,00 %</b>                     | <b>+9,00 %</b>                      |

Une attention particulière est portée aux victimes et à leur prise en charge.

- Ainsi, dans le cadre du FIPD, 51 500 € ont été attribués aux associations du département pour renforcer la prise en charge des victimes : formation, permanence téléphonique, consultation en victimologie ou encore « bons de taxis ».
- Les forces de l'ordre renforcent également l'adaptation de l'accueil et de la prise en charge des victimes. Les gendarmes sont formés spécifiquement à l'audition des mineurs.
- 16 enquêteurs de gendarmerie ont pour mission de traiter judiciairement les VIF et de faire de la prévention au sein de la Maison de protection des familles de Saint-Lô / Coutances, du Groupe de protection des familles d'Avranches et de la Cellule de lutte contre les atteintes aux personnes de Cherbourg-Octeville.  
Ces structures assurent le suivi de téléphones « grave danger » et de bracelets anti-rapprochement (BAR).  
Elles sont le point d'entrée de toutes les associations et institutions concernées par les VIF. Formant un véritable partenariat inter-services, elles se réunissent en comité de pilotage pour assurer un suivi particulier avec les Parquets compétents.

### Prévention :

La Maison des adolescents (MADO) bénéficie depuis plusieurs années d'un financement du FIPD par la préfecture de la Manche pour ses 60 «Promeneurs du Net».

Cette initiative a été mise en œuvre grâce à un partenariat inter-institutionnel entre la Caf, la Mutualité sociale agricole, le Département, la Préfecture et les services départementaux de l'Education nationale.

Les Promeneurs du Net assurent une présence éducative sur les espaces en ligne fréquentés par les jeunes et peuvent ainsi assurer un accompagnement en phase avec leurs préoccupations et besoins actuels.

## Escroqueries et infractions assimilées

**-0,34 %**

entre 2022 et 2023

Les escroqueries et les infractions assimilées ont augmenté de 28 % entre 2017 et 2021, pour partie en raison des escroqueries en ligne, dont les premières victimes sont les personnes fragiles et peu à l'aise avec le numérique.

La lutte contre la cybercriminalité est une priorité de l'État. Les services de police et de gendarmerie mettent donc en œuvre régulièrement des actions de prévention afin d'alerter la population sur les risques d'escroqueries et sur les bons comportements à adopter.

Les services d'enquête disposent d'agents formés aux enquêtes et outils numériques. Ceux-ci peuvent également réaliser, sous certaines conditions, des enquêtes sous pseudonyme.

|              | 2022        | 2023        | Evolution entre 2022 et 2023 | Evolution nationale 2022-2023 |
|--------------|-------------|-------------|------------------------------|-------------------------------|
| Escroqueries | 2 359 faits | 2 351 faits | -0.34 %                      | +4,60%                        |

**Taux d'élucidation : 34,40 % (contre 18,50 % pour le taux national).**

### Fait marquant :

Une enquête menée sur plusieurs mois a permis de démasquer un homme responsable de plusieurs escroqueries pour un montant total de 600 000 € :

- acquisition d'un véhicule à l'aide de faux documents bancaires,
- obtention d'un crédit immobilier pour l'achat et la rénovation d'un manoir à l'aide de faux relevés de compte.



# Lutte contre les contrefaçons et les trafics transnationaux

## Contrefaçons :

L'affaire la plus marquante a débuté par l'exploitation d'un renseignement de la BSE (brigade de surveillance extérieure) des douanes de Cherbourg relatif à un profil Facebook proposant dans le cadre d'un show-room des articles de marques susceptibles d'être des contrefaçons.

Après un an d'investigations, le 19 avril 2023, une visite domiciliaire sur ordonnance comprenant une visite de box, précédemment identifiés comme lieux du show-room grâce à des surveillances, a été mise en œuvre par les BSE de Cherbourg et de Granville. Ont été découverts :

- 1462 parfums contrefaisant différentes marques de luxe ;
- 650 autres articles susceptibles d'être des contrefaçons (vêtements, chaussures...), représentant une valeur totale sur le marché légal d'environ 180 000 euros.

En outre, plus de 200 articles ont été découverts au domicile de l'intéressée, ainsi que du tabac et des cigarettes contrefaisantes.

Près de trente marques ont été saisies pour confirmation du caractère contrefaisant des marchandises et deux marques ont souhaité poursuivre l'affaire en justice.

La personne mise en cause sera jugée en mars 2024.

## Tabac :

Deux affaires marquantes de la BSE des douanes de Cherbourg datant des 05 et 12 mars 2023 illustrent la sensibilité de l'itinéraire France-Irlande via la gare maritime de Cherbourg :

- saisie de 4,8 tonnes de cigarettes par la BSE de Cherbourg lors du contrôle d'un ensemble routier en provenance des Pays-Bas (Asten) ;
- découverte de 3,6 tonnes de tabac par la BSE de Cherbourg lors du contrôle d'une remorque non accompagnée en provenance d'Allemagne.

## Matériels pyrotechniques :

Le 16 décembre 2023, en contrôle des opérations d'embarquement du ferry à destination de l'Irlande, les douanes de Cherbourg ont sélectionné un fourgon en provenance de Lettonie, avec à son bord deux individus. Sous le siège du passager, de nationalité lettone, le service a découvert des articles de pyrotechnie sans document ni justificatif de transport régulier.

L'ouverture des vingt palettes et de différents cartons permet la saisie de 140 engins pyrotechniques de classe F2.

Le travail hebdomadaire des services douaniers dans le fret express et postal permet de lutter contre les trafics de manière complémentaire aux contrôles routiers, en gare ferroviaire et en gare maritime. Les constatations sont mécaniquement de moindre volume, mais permettent de remonter vers des infracteurs grâce à un travail d'enrichissement du renseignement et la programmation, le cas échéant, de procédures de livraisons surveillées qui peuvent ensuite en cas de flagrance permettre d'engager des visites domiciliaires.

## Sécurité routière

**-6,5%**

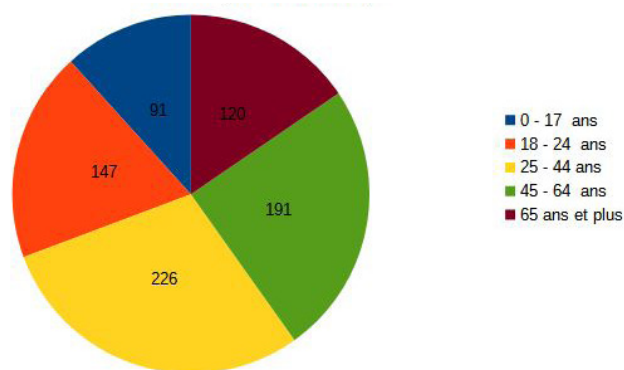
de personnes tuées  
sur les routes entre  
2022 et 2023



Malgré une baisse de la mortalité, les chiffres du département placent la sécurité routière comme un enjeu de 1<sup>er</sup> plan

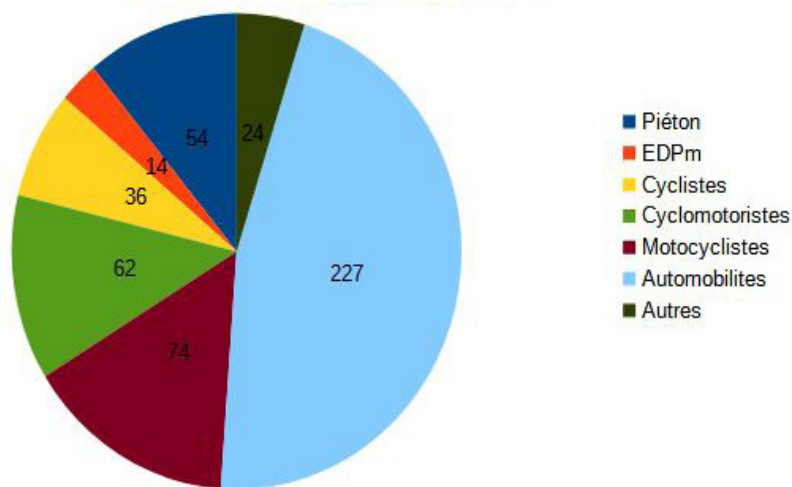
|                     | 2022 | 2023 | Evolution<br>entre 2022 et 2023 |
|---------------------|------|------|---------------------------------|
| Accidents corporels | 408  | 424  | <b>+ 5,5 %</b>                  |
| Personnes tuées     | 32   | 30   | <b>- 6,5 %</b>                  |
| Personnes blessées  | 506  | 491  | <b>- 2 %</b>                    |

### Victimes par tranche d'âge



Les 18-24 ans ont le plus fort risque d'être victimes d'un accident : alors qu'ils ne représentent que 6 % de la population, ils constituent 19 % des victimes (en baisse par rapport aux dernières années).

## Victimes par mode de déplacement



Les conducteurs de deux-roues motorisées sont victimes de 27,7% des accidents alors qu'il est estimé qu'ils ne représentent que 2 % du trafic routier.

## Dispositifs de contrôles / sanctions automatisés

**22** radars fixes sont présents dans le département de la Manche

8 radars discriminants

10 radars non discriminants

4 radars de franchissement de feux rouges

**4** itinéraires de contrôles aléatoires

**26** voitures radars circulent en région Normandie

**1815** Suspensions administratives de permis de conduire prononcées suite à des contrôles des forces de l'ordre



# Secours aux personnes et lutte contre les incendies

# +3,63 %

d'interventions du SDIS en 2023  
avec 42 172 interventions



|                                   | 2022          | 2023          | Evolution      |
|-----------------------------------|---------------|---------------|----------------|
| Secours à la personne             | 31996         | 29722         | -7,11 %        |
| Accidents de la circulation       | 2436          | 2328          | - 4,43 %       |
| Incendie, fuite de gaz, explosion | 2224          | 1860          | - 16,37 %      |
| Protection de l'environnement     | 38            | 33            | -13,16 %       |
| Opération diverses                | 3126          | 2572          | - 17,72 %      |
| Intempéries                       | 873           | 5657          | +548 %         |
| <b>TOTAL</b>                      | <b>40 693</b> | <b>42 172</b> | <b>+3,63 %</b> |

- CIARAN a mobilisé 1200 hommes du corps départemental sur une semaine, avec un impact particulièrement fort sur le centre du département. Ce sont plus de 5000 interventions liées à la tempête.
- Les sapeurs-pompiers de la Manche ont été engagés au service d'autres territoires. Se sont ainsi déployés :
  - des spécialistes des feux de forêts dans le Sud de la France ;
  - l'hélicoptère de la sécurité civile armé de ses plongeurs sur les inondations du nord de la France ;
  - des spécialistes en radioprotection, pour la coupe de monde de rugby ;
  - des personnels médicaux et logistiques en soutien à la population de Mayotte.

## Police aux frontières

|                            | 2022 | 2023 | Evolution<br>entre 2022 et 2023 |
|----------------------------|------|------|---------------------------------|
| Porteurs de faux documents | 73   | 69   | - 5,5 %                         |
| Nombre de faux             | 215  | 162  | - 24,6 %                        |

### Lutte contre les filières et les passeurs

La PAF de Cherbourg a démantelé 4 filières d'immigration illégale :

- deux à destination du Royaume-Uni (une par voilier de plaisance depuis Diélette vers Guernesey et une par ferry au moyen de documents d'identité utilisés frauduleusement) ;
- une liée à l'emploi d'étrangers en situation irrégulière ;
- une de fourniture de faux documents permettant un maintien illégal sur le territoire.

|                               | 2022 | 2023 | Evolution<br>entre 2022 et 2023 |
|-------------------------------|------|------|---------------------------------|
| Filières                      | 4    | 4    | -                               |
| Emploi d'étrangers sans titre | 46   | 34   | - 26,10 %                       |
| Trafiquants de Migrants       | 61   | 63   | + 3.30 %                        |

### Fait marquant :

La PAF de Cherbourg est désormais dotée de drones. Les agents formés à l'utilisation de ces appareils assurent la surveillance du port pour lutter contre l'immigration illégale.

Les intrusions occasionnent des préjudices pour l'exploitation du port et les sociétés de transport routier et génèrent des violences entre migrants et chauffeurs routiers. De plus, les candidats à l'exil s'exposent à des risques importants : chutes et blessures graves, risque d'être happé par les essieux des camions, risque de tomber à la mer.

## Possibilités d'éloignement renforcées

La loi facilite l'éloignement des étrangers qui représentent une menace grave pour l'ordre public. Elle permet l'expulsion des étrangers, même présents depuis longtemps en France ou y ayant des liens personnels et familiaux, condamnés notamment pour des crimes ou délits passibles d'au moins 3 ou 5 ans de prison, selon la situation de l'étranger, ou impliqués dans des violences contre des élus ou des agents publics.

La loi supprime par ailleurs les protections dont bénéficient certains étrangers (étranger arrivé en France avant ses 13 ans, conjoint de Français...) contre une obligation de quitter le territoire français (OQTF). L'OQTF ne pourra être prise par la préfecture qu'après vérification du droit au séjour, en tenant notamment compte de certains éléments (ancienneté de séjour et des liens de l'étranger avec la France...).





**PRÉFET  
DE LA MANCHE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Contact [presse](#)

Anaïck DELLA-MONICA

Tél : 02 33 75 46 47

Port : 06 89 10 15 54

[anaick.della-monica@manche.gouv.fr](mailto:anaick.della-monica@manche.gouv.fr)